

Le Projet Bethléem a 10 ans!

UN APPEL PROPHÉTIQUE

Le 5 novembre 2006 lors de la clôture de Bruxelles-Toussaint 2006, le cardinal Danneels lançait un appel pressant à tous les propriétaires d'affecter à l'habitat social tout bâtiment inoccupé ou sous-occupé: paroisses, congrégations religieuses, associations, fidèles, tous étaient concernés par cet appel prophétique du cardinal. Croyants et citoyens étaient ainsi invités à prendre leurs responsabilités face à un problème grave, celui de la crise du logement, qui gangrène la société entière.

DU CŒUR À L'OUVRAGE

L'appel fut entendu, le désir de concrétiser cet appel était bien là et l'enthousiasme était palpable: rencontres, réunions de concertation se sont succédé. Un cadastre des biens de l'Église de Bruxelles fut établi avec le concours des asbl ecclésiales de gestion patrimoniale, ce qui a permis un regard plus objectif sur le parc existant, pointant aussi les besoins non négligeables de l'Église en termes de gestion patrimoniale (des espaces doivent être préservés pour le logement des prêtres ou d'animatrices pastorales, pour la catéchèse).

LES DÉBUTS

Le colloque de lancement du Projet Bethléem s'est tenu le 7 novembre 2007, avec entre autres Nicolas Bernard, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis et spécialiste de la problématique du logement à Bruxelles. Le projet Bethléem fait des Agences Immobilières Sociales (AIS) ses partenaires privilégiés. Le propriétaire leur confie la gestion de son bien. L'AIS prend en charge le choix des locataires, la perception du loyer.

Le propriétaire perçoit un loyer moindre (70% du montant habituellement pratiqué sur le marché) mais garanti, que le locataire ait payé ou non, que l'immeuble soit occupé ou non).

Mise sur pied de l'asbl Bethléem, choix d'une personne référente et d'un espace pour la gestion quotidienne, création du Fonds Bethléem pour soutenir les chantiers de rénovation par le biais de dons fiscalement déductibles, tous les ingrédients étaient réunis pour faire décoller le Projet Bethléem!

10 ANS APRÈS...

Aujourd'hui, plus de 60 biens d'Église sont affectés à l'habitat social à Bruxelles et au Brabant

wallon en partenariat avec une AIS. Près de 600 personnes à revenus faibles ou moyens ont pu trouver grâce au Projet un logement décent à un prix abordable. Certains dossiers peuvent être lourds et nécessitent d'importants frais de rénovation: que les nombreux donateurs/trices qui ont généreusement soutenu ces dossiers par un don au Fonds Bethléem soient remerciés. Ces dernières années, le Projet a également pu bénéficier de plusieurs legs et donations: merci, du fond du cœur! Mgr De Kesel a initié le projet Bethléem dans le diocèse de Bruges lorsqu'il en était évêque.

UN ANNIVERSAIRE, ÇA SE FÊTE: INVITATION À TOUTES ET TOUS!

Un colloque est organisé à cette occasion le vendredi 27 novembre de 14h à 17h à l'auditorium Don Helder Camara, rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles. En Église, avec notre archevêque Mgr De Kesel et Mgr Kockerols, évêque auxiliaire, mais aussi avec la participation de la ministre Céline Fremault, de la secrétaire d'état pour l'égalité des chances Bianca Debaets et du professeur Nicolas Bernard. L'inscription au colloque est souhaitée et peut se faire en ligne via www.bethleem.be ou par courriel à mf.boverouille@skynet.be. Une traduction simultanée français - néerlandais sera assurée.

Nous rendons grâce au cardinal Danneels d'avoir appelé l'Église à cette solidarité, à Mgr Herman Cosijns d'en avoir soufflé l'idée au cardinal, et surtout à l'Esprit Saint qui nous a guidés.

M.-F. Boverouille



Marcel, un des nombreux locataires logés grâce au Projet Bethléem